

Au deuxième trimestre 2021, l'emploi salarié progresse vivement en Occitanie comme en France. La région compte 27 100 emplois de plus qu'au trimestre précédent, soit une hausse de 1,3 %, légèrement supérieure au niveau national. L'emploi dépasse son niveau d'avant-crise de 1,0 % en Occitanie avec 21 500 emplois de plus par rapport à fin 2019. Sur le deuxième trimestre, l'emploi augmente très fortement dans l'hébergement-restauration où 11 700 emplois sont créés. Il continue à progresser dans le commerce et les services aux entreprises et aux particuliers et se stabilise dans l'industrie et la construction. Néanmoins, le taux de chômage reste stable et les demandeurs d'emplois demeurent plus nombreux qu'avant la crise.

Avec la fin des restrictions de déplacement et les réouvertures d'établissements, l'activité, approchée par le nombre d'heures de travail rémunérées, retrouve son niveau d'avant-crise à compter de juin, après avoir été en retrait pendant 15 mois consécutifs. Les secteurs liés au tourisme profitent de l'assouplissement des mesures d'endiguement sanitaire à partir de mai. Dans la restauration, le chiffre d'affaires se redresse et, en juin, n'est inférieur que de 7 % à celui de juin 2019. En juillet, la fréquentation des hôtels d'Occitanie progresse de 25 % par rapport à juillet 2020 mais reste inférieure de 12 % à la fréquentation de juillet 2019.

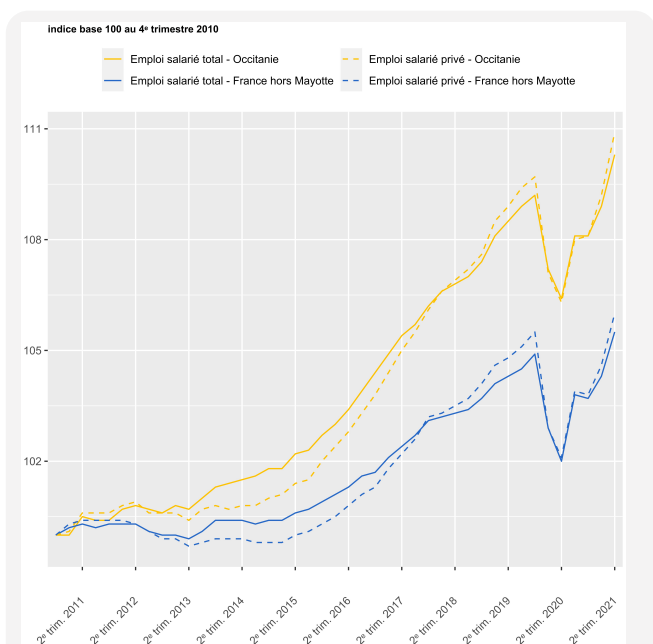
## Reprise confirmée de l'emploi

Au deuxième trimestre 2021, la reprise de l'emploi salarié s'accroît en Occitanie avec 27 100 emplois créés après une hausse de 15 300 emplois au trimestre précédent. L'augmentation s'établit à 1,3 % sur le trimestre. Fin juin 2021, l'emploi salarié dépasse de 1,0 % son niveau d'avant-crise avec 21 500 emplois de plus par rapport à fin 2019.

La situation régionale évolue plus favorablement que sur l'ensemble de la France hors Mayotte, où la hausse est de + 1,1 % sur le trimestre et l'emploi salarié supérieur de + 0,6 % par rapport à son niveau de fin 2019 ► **figure 1**.

La croissance de l'emploi dans la région est principalement due à l'emploi privé avec 24 100 salariés supplémentaires par rapport au

### ► 1. Évolution de l'emploi salarié

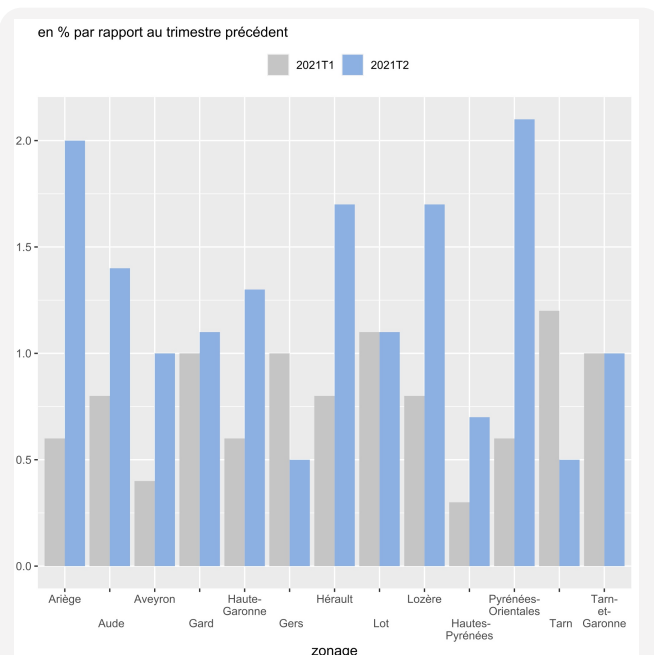


**Note :** données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

**Champ :** emploi salarié total

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

### ► 2. Évolution de l'emploi salarié par département



**Note :** données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

trimestre précédent (+ 1,6 %). L'emploi public progresse plus modérément sur la même période (+ 0,6 %).

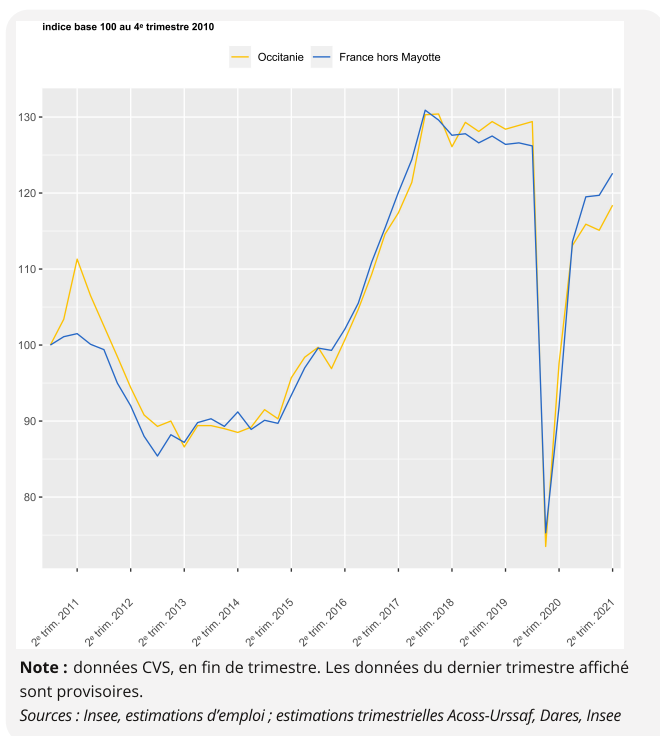
Sur ce deuxième trimestre 2021, tous les départements créent de l'emploi. Les hausses sont sensibles en Haute-Garonne (8 100 emplois créés sur le trimestre, soit + 1,3 %), dans l'Hérault (6 900 emplois créés, soit + 1,7 %), les Pyrénées-Orientales (3 100 emplois créés, soit + 2,1 %) ou le Gard (2 500 emplois créés, soit + 1,1 %).

Ces évolutions confirment le redressement entamé au trimestre précédent ► **figure 2**. Fin juin 2021, l'emploi dépasse son niveau de fin 2019 dans tous les départements d'Occitanie à l'exception du Gers (- 0,2 %) et surtout des Hautes-Pyrénées (- 2,3 %). La Haute-Garonne et l'Hérault, qui concentrent la moitié de l'emploi régional, bénéficient inégalement de ce redressement. La Haute-Garonne retrouve tout juste son niveau d'emploi d'avant-crise (+ 0,2 %), alors que l'Hérault le dépasse nettement (+ 1,9 %).

### L'emploi intérimaire augmente sans retrouver son niveau d'avant-crise

L'emploi dans l'intérim reprend des couleurs au deuxième trimestre 2021 avec une hausse de 2,8 % alors qu'il était en repli

### ► 3. Évolution de l'emploi intérimaire



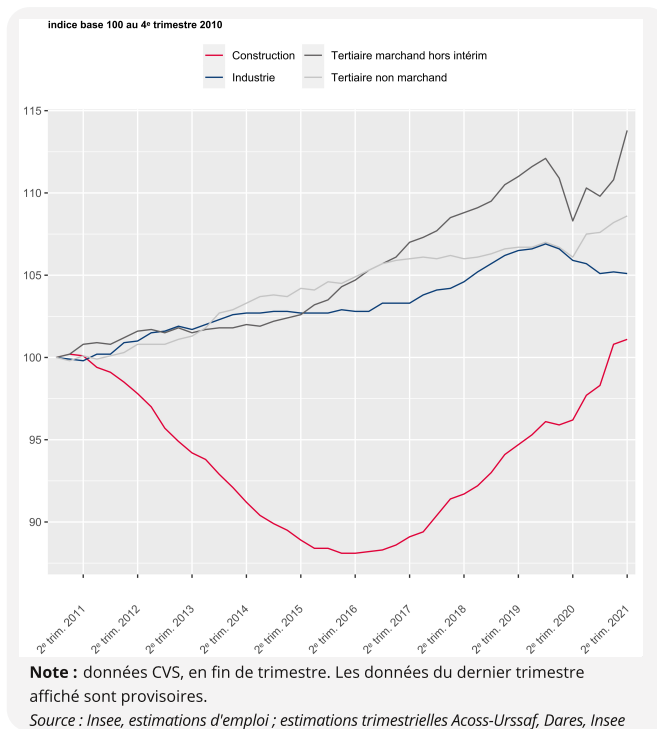
de 0,7 % au trimestre précédent. L'intérim gagne 1 400 emplois sur ce trimestre. En Occitanie, le nombre d'intérimaires reste cependant inférieur de 8,5 % à son niveau d'avant-crise. Au niveau national, il progresse plus faiblement (+ 2,3 % au cours du deuxième trimestre 2021), mais il se situe à un niveau plus proche de la situation avant-crise (- 2,9 %) ► **figure 3**.

### Une progression très nette de l'emploi dans l'hôtellerie-restauration

L'emploi dans le secteur tertiaire marchand hors intérim progresse davantage au deuxième trimestre qu'au trimestre précédent. La croissance est de 2,7 %, soit 23 800 emplois créés. Il s'agit d'une hausse trois fois plus forte qu'au premier trimestre 2021, où l'augmentation était de 0,9 % (7 800 emplois créés dans ce secteur) ► **figure 4**. Au plan national, la hausse est moins forte (+ 2,0 %).

Avec la fin des restrictions de déplacement et la réouverture des établissements, le rebond dans l'hébergement et la restauration

### ► 4. Évolution de l'emploi salarié par secteur



est spectaculaire à la fin juin 2021, après des mois d'inactivité. 11 700 emplois sont créés, soit une progression de 15 % par rapport à la fin mars. De même, l'emploi dans le commerce augmente nettement avec 4 600 salariés supplémentaires, soit une hausse de 1,7 %.

Les activités de services aux entreprises hors intérim créent 3 900 emplois sur le trimestre (+ 1,2 %), les activités de services aux ménages 3 200 emplois (+ 3,0 %). Dans le tertiaire non marchand, l'emploi salarié augmente modérément de 0,4 %, soit 2 800 emplois.

L'emploi dans la construction (hors intérim) progresse plus modérément au deuxième trimestre (+ 0,2 % soit 300 salariés supplémentaires). Mais ce secteur est l'un de ceux qui a le mieux surmonté la crise, avec plus de 6 000 emplois créés depuis la fin 2019.

L'industrie reste marquée par la crise. La baisse de l'emploi continue, mais à un rythme ralenti ce trimestre (- 0,2 %), soit une diminution de 300 emplois. L'emploi recule dans les fabrications d'équipements électriques (- 1,7 %), de matériels de transports (- 0,8 %) et d'autres produits industriels (- 0,2 %), alors qu'il progresse dans la fabrication de denrées alimentaires (+ 1,2 %) ainsi que dans une moindre mesure dans la cokéfaction et le raffinage (+ 0,2 %).

#### ► Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, les données sont établies en coproduction avec la caisse nationale de l'Urssaf (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim). Depuis la publication du premier trimestre 2021, l'Urssaf a basculé l'ensemble de son système statistique vers la source DSN, générant des révisions sur les niveaux et les évolutions du nombre de postes salariés en série longue. Ces révisions n'ont pas encore été prises en compte dans les séries d'emploi publiées par l'Insee et le seront ultérieurement.

## L'activité retrouve son niveau d'avant-crise en fin de trimestre

Le nombre d'heures de travail rémunérées par les entreprises privées (hors agriculture) permet d'approcher les variations d'activité. Il rend mieux compte de l'impact de la crise sur l'activité que ne le fait l'évolution de l'emploi. En effet, ce dernier inclut les salariés en activité partielle qui, grâce à ce dispositif, ont conservé leur emploi et ont été indemnisés alors que le nombre d'heures rémunérées baissait.

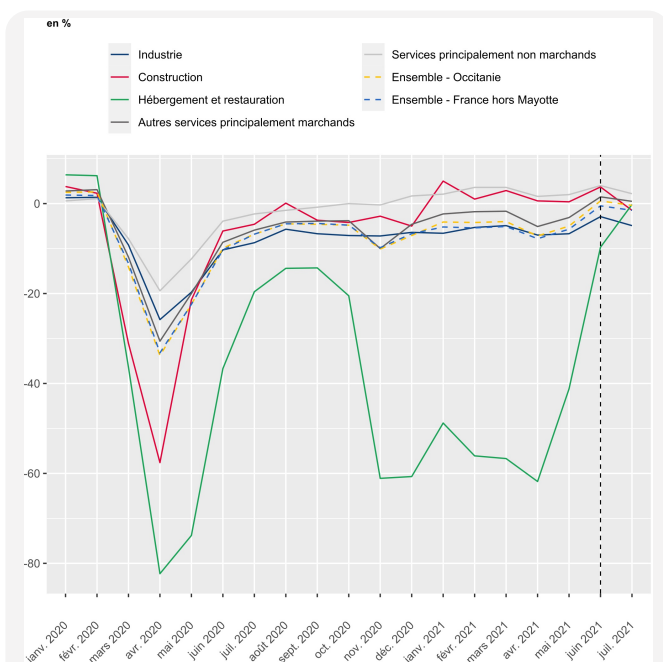
Alors qu'au premier trimestre 2021, le nombre d'heures rémunérées se situait 4 % en dessous de celui de 2019, il est inférieur de 7 % en avril 2021 par rapport au même mois de l'année 2019. Ce fléchissement est en lien avec le troisième confinement qui dure jusqu'à mi-mai. Sur ce mois de mai, le volume des heures rémunérées est de 5 % en dessous du même mois de 2019. En juin puis juillet 2021, il retrouve quasiment son niveau d'avant-crise ► [figure 5](#).

L'activité dans la restauration, mesurée par le volume d'heures rémunérées, reste très en deçà de son niveau d'avant-crise en avril et mai (respectivement - 64 % et - 42 % par rapport à deux ans auparavant). Elle rebondit de manière spectaculaire en juin, où elle se situe à tout juste - 6 % de son niveau de juin 2019 et s'améliore encore en juillet (- 3 %). Dans le secteur de l'hébergement, la baisse d'activité en lien avec le troisième confinement est à peine moins sévère, avec une activité en avril et mai en recul de 57 % et 38 % par rapport aux mêmes mois de 2019. L'activité reprend ensuite, mais plus lentement (- 20 % en juin et - 9 % en juillet 2021 par rapport aux mêmes mois de 2019). Dans l'industrie, le nombre d'heures rémunérées reste également au-dessous du niveau d'avant-crise, avec 5 % d'heures rémunérées en moins sur juillet par rapport à juillet 2019.

Dans les Hautes-Pyrénées, le volume d'heures rémunérées reste à un niveau inférieur à celui des mêmes mois de 2019, en particulier en avril (- 12 %) et mai (- 10 %). La baisse s'atténue en juin et juillet (- 4 %).

Le nombre d'heures rémunérées reste également en retrait en juin et juillet par rapport à l'avant-crise, pour les départements du

### ► 5. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019



**Note :** ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré. La ligne verticale représente la fin du trimestre d'intérêt.  
Source : DSN - traitement provisoire, Insee

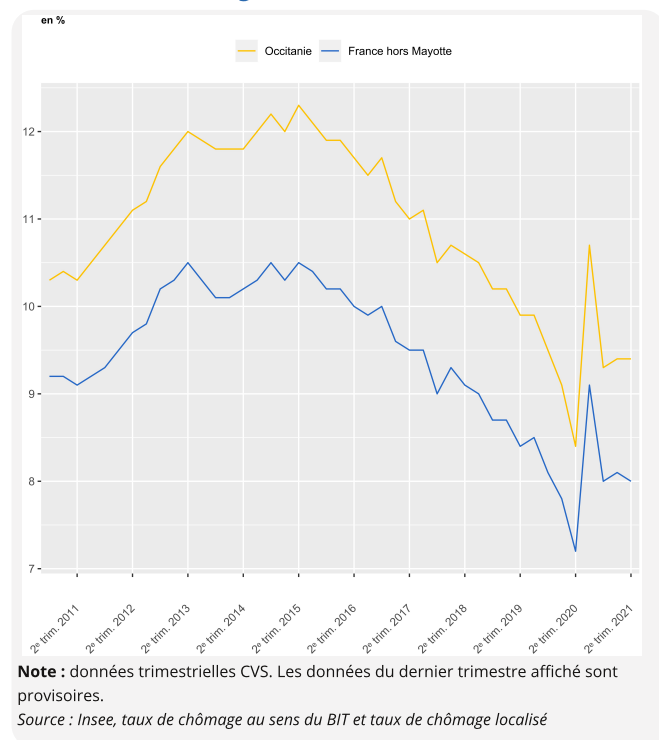
Lot, du Gers, de l'Aveyron et de la Haute-Garonne, mais dans une moindre mesure.

En net rebond après la levée des restrictions de déplacement en mai, l'activité, mesurée en heures rémunérées, est supérieure d'environ 1 % du niveau de 2019 en juillet pour les départements littoraux du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales. Dans l'Aude, le nombre d'heures rémunérées repart également à la hausse après la fin du confinement. Cependant, en juillet, l'activité y reste légèrement inférieure à celle de juillet 2019.

### Recul de la demande d'emploi

En Occitanie, le taux de chômage est stable au deuxième trimestre 2021 et s'élève à 9,4 % de la population active. Il se situe 0,1 point en dessous du niveau d'avant-crise (fin 2019). Les tendances sont similaires au niveau national ► [figure 6](#) avec un taux de chômage de 8,0 %, 0,1 point au-dessous de celui du trimestre précédent et de son niveau d'avant-crise.

### ► 6. Taux de chômage



Au deuxième trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) baisse de 1,2 % par rapport au trimestre précédent et s'établit à 372 300 dans la région. Par rapport au quatrième trimestre 2019, ce nombre est en augmentation de 5,9 % en Occitanie et de 5,7 % sur la France.

Pour l'ensemble des catégories (A, B et C), la demande d'emploi baisse de 0,3 % sur un trimestre mais reste 4,4 % au-dessus de son niveau d'avant-crise. Par département, les évolutions de la demande d'emploi s'échelonnent sur le trimestre entre - 0,8 % pour l'Ariège et la Haute-Garonne et + 4,5 % pour les Hautes-Pyrénées, département affecté par l'activité touristique à Lourdes qui reste très en deçà de son niveau avant-crise.

La demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans recule de 0,9 % sur le trimestre mais reste en hausse de 6,0 % par rapport au quatrième trimestre 2019.

### Airbus révisé à la hausse ses objectifs de livraisons

Au deuxième trimestre 2021, le nombre de salariés (hors intérim) dans les établissements de l'ensemble de la filière aérospatiale en Occitanie diminue pour le cinquième trimestre consécutif. Depuis janvier 2020, la baisse cumulée atteint 9 % de l'emploi salarié de la filière.

Selon l'Association du transport aérien international (IATA), le trafic de passagers s'améliore au fil des mois, mais reste encore

très inférieur au niveau observé avant la crise sanitaire. En juillet 2021, la demande (mesurée en kilomètres-passagers payants) est inférieure de 53 % au niveau observé en juillet 2019 (- 16 % pour le trafic intérieur de passagers et - 74 % pour le trafic international de passagers).

En revanche, le fret aérien dépasse son niveau d'avant-crise au premier semestre 2021 : la demande (mesurée en tonnes-kilomètres de chargement) est supérieure de 8 % à son niveau de 2019. C'est la meilleure performance pour un premier semestre depuis 2017, qui constituait déjà un point haut. Cette croissance se poursuit en juillet.

Entre juin et août 2021, Airbus enregistre 177 nouvelles commandes, dont 70 A321neo pour la compagnie américaine United Airlines. Avec 132 commandes nettes fin août 2021, le total des commandes passées depuis le début de l'année dépasse désormais celui des annulations.

Dans ses résultats du premier semestre 2021, Airbus révisé à la hausse ses objectifs de livraisons et prévoit désormais de livrer 600 appareils en 2021 (contre 566 prévus initialement). La priorité reste donnée à la montée en cadence de la famille des A320. Fin août, le total des livraisons depuis le début de l'année s'élève à 384 appareils, soit 100 de plus que sur les huit premiers mois de 2020. Cette hausse des cadences est une bonne nouvelle pour les sous-traitants, mais leur impose de nouveaux défis à relever pour suivre le rythme. À court terme, la hausse des achats de matières premières interviendra, pour certains, simultanément au remboursement des prêts garantis par l'État (PGE), ce qui pourrait engendrer des problèmes de trésorerie chez ces entreprises. Au cours de l'été 2021, Airbus a annoncé l'extension de sa gamme d'appareils avec le lancement d'une version cargo de l'A350 dont l'entrée en service est prévue en 2025. Cet appareil lui permet d'être présent sur un segment de marché en plein essor et dominé jusqu'à présent par son concurrent Boeing (B747, B767 et B777).

En juin 2021, Boeing enregistre 219 nouvelles commandes dont 200 Boeing 737 Max pour United Airlines qui passe ainsi la plus grosse commande de son histoire. Fin août, Boeing totalise 206 livraisons depuis le début de l'année et 280 commandes nettes des annulations.

Côté spatial, ArianeGroup a annoncé la suppression de 600 emplois en 2022, répartis entre la France et l'Allemagne. L'objectif est de regagner en compétitivité face à l'américain SpaceX. Les perspectives de lancement d'Ariane 6 portent désormais sur un besoin de tirs inférieur de 30 % à celui exprimé lors du lancement du projet, forçant l'entreprise à réduire ses coûts.

Airbus Defense and Space (ADS) a sélectionné la jeune entreprise toulousaine Anywaves pour fournir les antennes des quatre premiers satellites de la constellation d'observation de la Terre CO3D. Le deuxième satellite de la constellation Pléiade Neo, développée par ADS, a été placé en orbite mi-août par la fusée Vega, depuis Kourou. Les deux derniers satellites seront envoyés en 2022. Cette constellation offre une résolution de 30 centimètres par pixel et permet à Airbus de rivaliser avec le numéro un mondial du marché de l'imagerie satellite à haute résolution, l'américain Maxar.

La sonde spatiale européenne JUICE, construite par ADS et développée pour l'Agence spatiale européenne (ESA), est arrivée à Toulouse où auront lieu cette année son assemblage final et les essais. Son lancement vers Jupiter est prévu en 2022 avec pour objectif la collecte de données permettant de comprendre les conditions de formation des planètes gazeuses géantes et l'émergence d'habitats de vie profonde.

## L'activité hôtelière encore en deçà de son niveau d'avant-crise

Au deuxième trimestre 2021, les hôtels d'Occitanie enregistrent

2,0 millions de nuitées touristiques, contre 4,6 millions pour la même période en 2019. Dans la région, la fréquentation reste ainsi inférieure de 57 % par rapport à son niveau du deuxième trimestre 2019, un peu moins qu'au niveau national (- 61 %).

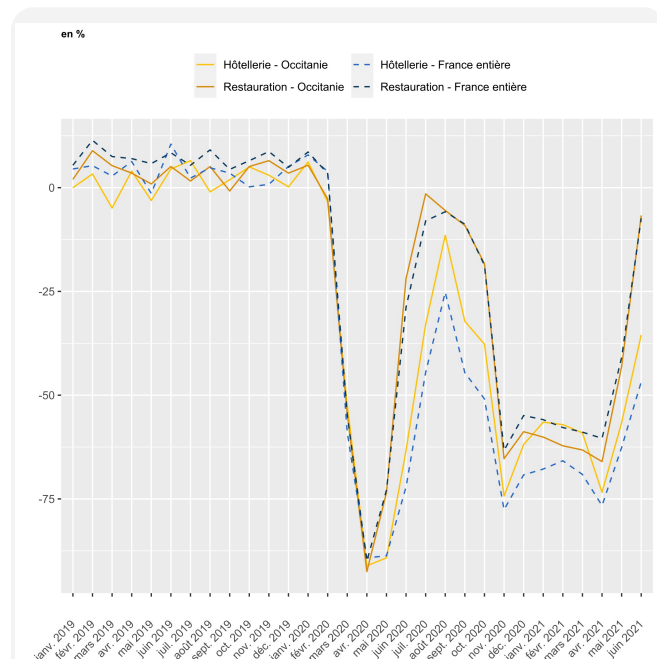
La mise en place du troisième confinement, au début du mois d'avril 2021, pour faire face à l'aggravation de l'épidémie de Covid-19, impacte fortement l'activité touristique. En Occitanie, les nuitées hôtelières diminuent de 78 % par rapport à avril 2019. Les chiffres d'affaires réalisés dans l'ensemble de l'hôtellerie chutent de 73 %, celui dans la restauration de 66 % ► **figure 7.**

La levée du confinement début mai permet au secteur de se redresser mais le niveau d'activité demeure loin de celui de 2019. Dans les hôtels de la région, la fréquentation du mois de mai 2021 est inférieure de 56 % à celle de mai 2019, les chiffres d'affaires de 57 %. La restauration enregistre une baisse d'activité de 43 % en mai par rapport au même mois de 2019.

En revanche, en juin 2021, la levée de certaines restrictions comme la réouverture des restaurants et des cafés en intérieur permet une relance de l'activité pour ces établissements : leur chiffre d'affaires se redresse et il n'est plus inférieur que de 7 % à celui de juin 2019 dans la région. La reprise est plus limitée dans l'hôtellerie où le chiffre d'affaires est encore en recul de 36 % par rapport à 2019 et où les nuitées dans les hôtels sont en retrait de 41 %.

La relance est plus nette avec l'arrivée de l'été et des vacances scolaires. En juillet 2021, la fréquentation des hôtels d'Occitanie est en baisse de seulement 12 % par rapport à juillet 2019, et progresse de 25 % par rapport à juillet 2020. Cette augmentation concerne l'ensemble des départements d'Occitanie. En juillet, la fréquentation hôtelière est plus forte qu'en juillet 2019 dans six départements de la région, en particulier dans la plupart des départements du littoral : + 12 % dans l'Hérault, + 10 % dans les

## ► 7. Évolution du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration



**Note :** Pour l'année 2019, l'évolution est calculée par rapport au même mois que l'année précédente. À partir de janvier 2020, l'évolution est calculée par rapport au même mois de 2019.

**Champ :** unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2020, dont l'activité principale n'a pas bougé durant cette période

Sources : DGFIP, Insee

Pyrénées-Orientales et + 1,6 % dans l'Aude.

À l'opposé, elle est encore inférieure de 62 % dans les Hautes-Pyrénées par rapport à juillet 2019. Depuis le début de la crise, la faible fréquentation des touristes en provenance de l'étranger pèse lourdement à Lourdes. Néanmoins, la fréquentation dans le département est bien supérieure à celle enregistrée un an auparavant : + 85 % par rapport à juillet 2020.

La crise continue également d'impacter le tourisme d'affaires et le tourisme international en zone urbaine. C'est particulièrement le cas dans la métropole toulousaine. Malgré la réouverture des lieux culturels, les touristes en provenance de l'étranger sont peu nombreux à visiter la ville rose. En juillet 2021, la fréquentation hôtelière des non-résidents en Haute-Garonne est en recul de 66 % par rapport à 2019. Globalement, les nuitées hôtelières du département sont en retrait de 29 % par rapport à 2019, mais sont supérieures à leur niveau de 2020 (+ 27 %).

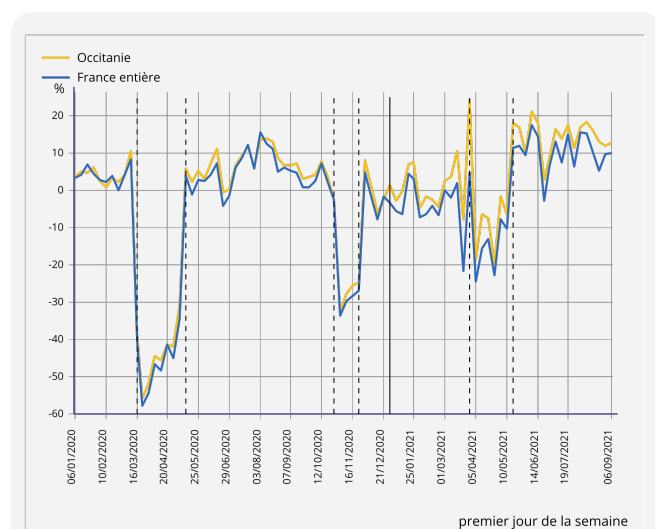
Dans les cinq autres départements de la région, la fréquentation n'a pas retrouvé son niveau d'avant-crise mais les écarts sont de moindre ampleur, avec des baisses variant de - 13 % dans le Tarn-et-Garonne à - 2 % dans le Gard.

### La reprise de la consommation se stabilise au cours de l'été

Dans la région, pendant le troisième confinement, les transactions par carte bancaire chutent jusqu'à - 20 % la semaine du 26 avril au 3 mai par rapport à la même période de 2019. Depuis le déconfinement, les montants des transactions sont nettement supérieurs à ceux des mêmes périodes de 2019 en Occitanie

► **figure 8**, sauf durant la semaine du 21 au 27 juin qui marquait le début des soldes en 2019, soldes décalés d'une semaine en 2021. En juillet et en août, les dépenses par carte bancaire restent en forte hausse par rapport à 2019. Cette progression peut s'expliquer par le fait que les ménages ont passé davantage leurs congés d'été en France et moins souvent à l'étranger qu'avant la crise sanitaire. Mais ces transactions n'intègrent pas les dépenses des touristes étrangers, moins nombreux qu'avant-crise. De plus la hausse des transactions par rapport à 2019, provient en partie du recours accru au paiement par carte bancaire relativement à d'autres moyens de paiement depuis la crise sanitaire. Les

### ► 8. Évolution hebdomadaire des montants des transactions par cartes bancaires par rapport à la même semaine de 2019



**Note :** Transactions par carte bancaire CB en face-à-face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits pointillés permettent d'identifier les périodes pendant lesquelles les commerces « non-essentiels » étaient fermés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le trait vertical plein indique la dernière semaine de 2020.

**Champ :** France

Sources : Cartes Bancaires CB, calcul Insee

évolutions des dépenses par carte bancaire entre 2021 et 2019 peuvent donc surestimer celles de la consommation effective, en particulier dans les secteurs les plus liés au tourisme. De ce fait, l'évolution globale de ces dépenses ne permet pas d'estimer précisément l'impact de l'instauration du passe sanitaire.

Néanmoins, l'ampleur respective des évolutions montre que cet impact est très nettement inférieur à celui des confinements. C'est dans la semaine du 9 au 15 août que la hausse sur deux ans est la plus forte avec + 18 % en Occitanie. Sur cette semaine, les Hautes-Pyrénées (+ 23 %), l'Ariège, l'Aveyron, le Lot, le Tarn et le Tarn-et-Garonne (+ 22 %) enregistrent les plus fortes progressions dans la région. Les départements du littoral enregistrent des hausses proches de la moyenne régionale. La Haute-Garonne est le département d'Occitanie où les dépenses progressent le moins durant la majeure partie de l'été. Sur la région, le rythme de progression des dépenses se tasse un peu fin août-début septembre, mais reste assez élevé, autour de + 13 % par rapport à la même période de 2019.

### La construction repart dans tous les départements

En Occitanie, le nombre de logements autorisés à la construction au cours des 12 derniers mois s'établit à 47 000 fin juin 2021. Il rebondit de 9,1 % par rapport au trimestre précédent où il était encore impacté par le creux engendré par le premier confinement.

Au niveau France hors Mayotte, la croissance est de 12,2 % ► **figure 9**. Sur un an, le nombre de permis de construire accordés dans la région augmente légèrement (+ 1,6 %), plus modérément qu'au niveau national (+ 5,9 %).

Le nombre de logements autorisés à la construction progresse dans tous les départements au deuxième trimestre 2021, à l'exception de la Haute-Garonne où il diminue légèrement (- 0,3 %). Il progresse de 7,5 % dans l'Hérault. Ces deux départements comptabilisent plus de la moitié des permis de construire de la région. L'Ariège (+ 34 %), le Tarn-et-Garonne (+ 30 %), les Pyrénées-Orientales (+ 22 %), l'Aude (+ 22 %) et le Lot (+ 21 %) enregistrent les hausses les plus fortes. Dans les autres départements, la progression est plus mesurée et varie de + 16 % pour le Gard à + 1 % pour la Lozère.

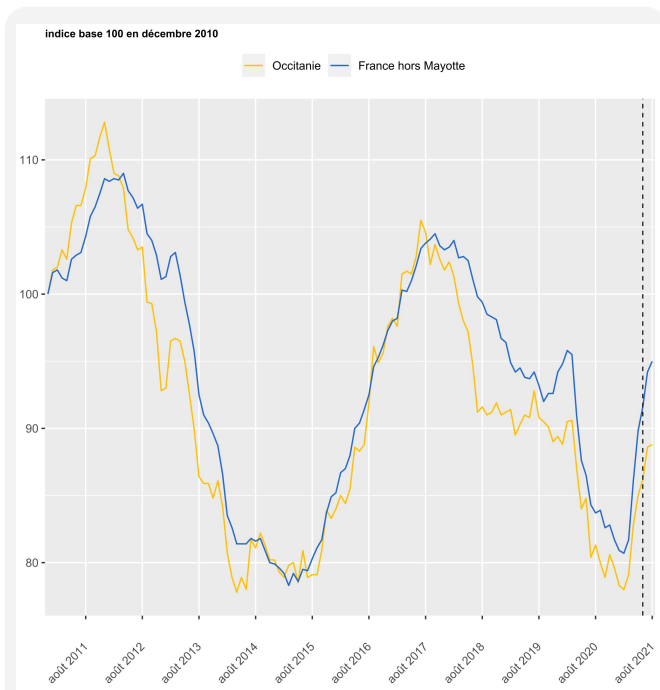
Fin juin 2021, le nombre de logements mis en chantier au cours des 12 derniers mois s'établit à 42 700 en Occitanie. Comparé au cumul annuel de fin mars 2021, cela représente une hausse de 7,6 % proche de l'augmentation pour la France hors Mayotte (+ 7,3 %). Par rapport au cumul de fin juin 2020, la progression est de 10,6 % dans la région et de 8,8 % au niveau national.

Au deuxième trimestre 2021, les mises en chantier augmentent dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Les progressions les plus importantes concernent les Hautes-Pyrénées (+ 33 %), le Gard (+ 16 %) et l'Aude (+ 15 %). Dans les autres départements, elles s'établissent dans une fourchette allant de + 10 % dans le Tarn-et-Garonne à + 1 % dans l'Aveyron. En particulier, le nombre de logements commencés progresse de 8 % en Haute-Garonne et de 3 % dans l'Hérault.

#### ► Avertissement

Les données utilisées proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire, à l'exception des transactions CB en vente à distance (internet). Elles sont issues d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité.

## ► 9. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



**Note :** données mensuelles brutes en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale représente la fin du trimestre d'intérêt.

Sources : SDES, Sit@del2

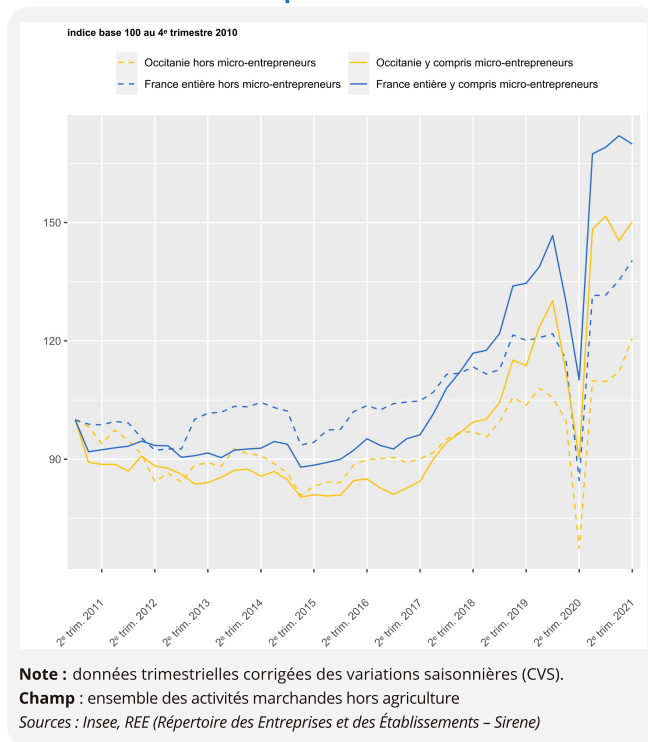
## Reprise de la hausse des créations d'entreprises en Occitanie

Au deuxième trimestre 2021, 23 700 créations d'entreprises sont enregistrées en Occitanie<sup>1</sup>. Le nombre de créations est en augmentation de 3,3 % par rapport au trimestre précédent

► **figure 10** avec une croissance moindre du côté des microentrepreneurs (+ 1,2 %) qui représentent les deux tiers des créations d'entreprises. Par rapport à la situation d'avant-crise au quatrième trimestre 2019, les créations progressent de 15,4 % en Occitanie, poursuivant, comme c'est le cas pour la France, une phase de forte croissance des créations entamée en 2017 et interrompue par le premier confinement. France entière, les

<sup>1</sup> en données corrigées des variations saisonnières (CVS)

## ► 10. Créations d'entreprises



créations d'entreprises sont en légère baisse de - 1,3 % par rapport au trimestre précédent, marquées par une baisse des immatriculations de microentrepreneurs (- 3,9 %). Par rapport au quatrième trimestre 2019, les créations d'entreprise croissent de 15,8 % en France.

Dans la région, les créations augmentent fortement dans l'ensemble des secteurs économiques par rapport au quatrième trimestre 2019. Seules les créations dans la construction sont stables (- 0,4 %). La plus forte augmentation s'observe dans les services (+ 19,8 %), puis dans l'industrie (+ 18,7 %). La croissance est un peu moindre dans les secteurs davantage touchés par la crise, soit celui du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration (+ 13,0 %). ■

**Séverine Bertrand, Jean-Paul Hérans, François Hild, Noémie Morénilas, Fabien Steinmetz (Insee)**

Rédaction achevée le 04/10/21

### ► Contexte national – En France, l'activité a rebondi au deuxième trimestre 2021, à la faveur de la levée des restrictions sanitaires

Après une stabilité au premier trimestre, le PIB français a progressé au deuxième trimestre 2021 (+1,1 %), l'activité ayant rebondi en mai et en juin après le confinement d'avril. Ce rebond a été notamment tiré par celui de la consommation, avec l'allègement progressif des restrictions sanitaires, mais aussi par l'investissement, qui a dépassé son niveau d'avant-crise. L'emploi salarié, de son côté, a progressé fortement, dépassant fin juin son niveau de la fin 2019. Dans le même temps, l'inflation a nettement augmenté et les entreprises sont nombreuses à se déclarer contraintes par des difficultés d'approvisionnement. Malgré ce contexte, la reprise se poursuivrait au second semestre, l'activité rejoignant à la fin de l'année son niveau d'avant-crise. Au total, le PIB augmenterait de 6 ¼ % en 2021, après sa chute de 8,0 % en 2020.

### ► Contexte international – Au printemps 2021, l'activité économique s'est redressée dans les pays occidentaux

Au deuxième trimestre 2021, l'activité économique a progressé dans les principales économies occidentales. Cette croissance a principalement été portée par la consommation des ménages, stimulée par l'allègement des restrictions sanitaires, ainsi que par les soutiens budgétaires, notamment aux États-Unis. La reprise se poursuivrait au second semestre, malgré des tensions inflationnistes et des perturbations dans certaines chaînes d'approvisionnement mondiales. En Chine, l'activité a nettement progressé au premier semestre 2021, mais s'essoufflerait d'ici la fin de l'année.

### ► Pour en savoir plus

- « [Bilan économique 2020 - L'économie occitane en zone de fortes turbulences](#) », *Insee Conjoncture Occitanie* n° 27, juillet 2021
- « [Après l'épreuve, une reprise rapide mais déjà sous tensions](#) », Insee, *Note de conjoncture nationale*, octobre 2021
- « [Données complémentaires par département](#) », Insee, *Tableau de bord Conjoncture Occitanie*, octobre 2021
- « [Tableau de bord de suivi de la reprise d'activité en Occitanie](#) », Dossier de presse du 21 septembre 2021

